

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 82 (1955)
Heft: 10

Artikel: A travers livres, revues et journaux : rêve-t-on ?
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-229604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A travers livres, revues et journaux...

Rêve-t-on ?

Il s'est passé, aux assises de la *Nouvelle Société Helvétique*, un fait incroyable, plus, presque impensable pour qui conserve encore la tête sur les épaules !

Tenez-vous bien !

M. Charly Clerc, professeur et écrivain qui, certes, n'est pas sans mérite puisqu'on lui doit, entre autres, de mieux connaître, en Suisse romande, la littérature de nos Confédérés d'outre-Sarine, a demandé aux Suisses allemands, dans le but d'améliorer les relations entre Suisse alémanique et Suisse de langue française, et cela sans rire, de...

... renoncer à leur dialecte et de se contenter du « Hochdeutsch » !

Le voilà bien l'« homme de lettres » vivant en vase clos, d'une vie livresque avant tout, et pour qui la « forêt empêche de voir... l'arbre ! »

Abandonner sa sève, ce qui vous différencie (et, malheureusement, les Vaudois ne l'ont que trop fait en renonçant, en ordre massif, à leur vraie langue maternelle de terrien : le patois à travers lequel ils eussent pu arriver au français bien plus naturellement) n'est-ce point saper d'un coup de hache digne du *Bûcheron de Hodler*, notre fédéralisme à la racine...

Bien évidemment, cette demande, pour le moins incongrue, a-t-elle soulevé tous les coeurs tant suisses allemands que suisses français...

N'empêche qu'on en est là chez nous !

Vivement la Prairie du Grütli pour repenser la Suisse à ses origines !

R. Molles.

Résultats du concours de mai

Cinquante envois ! La faute la plus souvent commise est due à la définition 10/2 horizontal « Passage à niveau ». Rue collait, on l'a mis ! Mais le premier mouvement n'est pas toujours le bon. C'était Gué qu'il fallait, à cause du niveau d'eau ! Pour « Retranche généralement ce que l'on tient à conserver » : *Génie*. M. Badoux nous soumet le mot *Gelif* qui se dit des « pierres ou arbres fendus par

la gelée » : une pierre gélive. On apprend chaque jour quelque chose.

La définition 4/1 verticale a intrigué beaucoup de concurrents. L'un d'eux s'est dit « rin » c'est la fin de « florin », donc M. Elophé aurait dû définir : demi-monnaie ! Non, cher concurrent, *Rin* existe en tant que monnaie entière, l'étalon-or unité, le yen d'or japonais vaut 100 sen argent ou 1000 *rin*, un peu nos centimes jaunes. Le *Petit Larousse* vous l'indiquait à défaut d'autres informations.

Or ou ou, conjonctions, convenaient l'une et l'autre à la définition 9/2 horizontal. Oui, mais nous l'avons souvent répété : Seule la « grille originale » fait foi et cela aide si bien à dé-partager les concurrents... ce petit piège du hasard. Les malins ont mis... les deux !

Et voici le quatrain de Mme Matter-Estoppey :

*Vos mots-croisés, Monsieur, ne sont pas plus [faciles]
L'épreuve, cependant, nous a rendus habiles
Le nombre des calés augmente tellement
Que tous nos bons Vaudois auront...*

[l'abonnement !]

Pas si sûr !

Et, à part ça, que de félicitations à l'auteur dont le « Génie » a fait suer Mme Alice Capt.

Voici la liste des lauréats après tirage au sort :

*M. Paul Clerc, Lausanne.
Mlle Micheline Anex, Gryon s. Bex.
Mme Marguerite Cherix, Pully.
M. Louis Jaccard, Lausanne.
M. Louis Chamorel, Gryon s. Bex.
Mme Bl. Descoullayes, Chavannes-Renens.
Mme Tüscher, Leysin.
Mme et M. L. et M. Glardon-De Riaz, Vallorbe.
Mlle G. Croset, Gryon s. Bex.
Mme G. Bütkofer, Liebefeld (Berne).
Mme J. Klunge, Clarens.
Mme Gross, Lausanne.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 juin 1955, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne*.

rms.